



Cherbourg-Octeville. Le sous-préfet aux Mercredis de la réussite

Ce projet est porté par la Ville à travers la Caisse des écoles.



Des enfants expliquant un jeu à Dominique Hébert et Jean Rampon, sous-préfet de Cherbourg. PENVERN Karen

Le programme de la réussite éducative financé par l'État, porté à Cherbourg-en-Cotentin par la Caisse des écoles, accompagne les enfants de 2 à 16 ans scolarisés ou qui résident dans les quartiers « Politique de la ville ».

Ce dispositif, qui vise à réduire les inégalités, prend l'enfant dans sa globalité, et des parcours individuels sont mis en place pour chaque enfant suivi.

« La réussite éducative repose souvent sur les premières années, nous priorisons donc les très jeunes. Le suivi n'est pas que scolaire, même si l'Éducation nationale est partenaire et qu'un

continuum éducatif est mis en place. Il concerne aussi l'accès aux soins, aux loisirs ou sport. C'est aussi une politique coconstruite avec le maire de Cherbourg, Jean-Louis Brès-Croizat, président de la Caisse des écoles.



Le document a été ajouté au dossier "RDP Manche"

[Voir le dossier](#)

[Fermer](#)

En 2023, 124 enfants ont bénéficié d'un parcours individuel de réussite éducative. Tous les mercredis, les locaux de la Caisse des écoles accueillent ainsi parents et enfants, dans un espace dédié au jeu ou pour des ateliers collectifs, ainsi que des sorties, car il est important d'associer les parents à ce parcours et de proposer des aides à la parentalité.

Cette année, le contrat avec l'État est en renégociation pour la période 2024-2030. Dans ce cadre, le sous-préfet de Cherbourg, Jean Rampon, a rencontré Dominique Hébert le 27 mars dernier lors d'un mercredi consacré aux jeux de société. Ils ont échangé avec les parents et enfants présents et ont assisté à quelques parties très disputées.

Les grandes lignes de la réussite éducative seront maintenues, comme le programme porté par l'association Coup de pouce, les ateliers langage pour les grandes sections et les ateliers lecture pour les élèves de CP. Un dispositif qui associe les parents, qui est complémentaire avec l'école et qui a fait ses preuves.

« L'État continuera d'être au côté de la Ville et soutiendra ses projets. Je me réjouis de la qualité des relations entre la Ville et l'État », conclut Jean Rampon.

De notre correspondante Karen PENVERN.